



COMMUNE de  
**SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUCET**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30/09/2020**

Date de convocation : 23/09/2020	Conseillers en exercice : 14
Date affichage : 06/10/2020	Conseillers présents : 13

**L'an Deux Mille vingt le 30 Septembre**, Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT- CREPIN ET CARLUCET**, dûment convoqué s'est réuni à la mairie à 21 heures 00 sous la présidence de Mr VILATTE Alain, maire

**Présents** : VILATTE ALAIN, VERGNE-RODRIGUEZ ANNIE, CAPMAS-REBOUISSOU BRIGITTE, LEYMARIE CHRISTIAN, SOARES DIAS JOSE, DUBOIS ARNAUD, LOPEZ MAGALI, LEBLATIER DIDIER VERGNOLLE NATHALIE., VAN DEN OSTENDE PASCALE, ROULLAND MARIE-CLAUDE, SCANDELLA ERIC, TEILLAC GERARD.

**Absent excusé** : ROULLAND YANNICK

Mme ROULLAND Marie-Claude a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Ordre du jour**

<ul style="list-style-type: none"><li>• Délibérations à prendre<ul style="list-style-type: none"><li>• Réglage de l'éclairage public.</li><li>• Lancement du marché pour tranche 3 église</li><li>• Création emplois agents de maitrise pour les agents promus</li></ul></li><li>• Point sur le temps de travail des employés (cantine école)</li><li>• Compte rendu des diverses réunions : communauté communes et syndicats</li><li>• Référents PLUi</li><li>• Divers</li><li>• Questions diverses</li></ul>
--

**N° 2020-09-02 : éclairage public : réglage horloge et éclairage partiel**

Monsieur le Maire propose de réduire les heures de fonctionnement de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 22 h 30 l'hiver et 23 h 30 l'été à 6 h 30.
- CHARGE Monsieur le Maire de mettre en place cette mesure

Ensuite Mr le maire précise qu'une étude est en cours pour le remplacement des lampes de l'éclairage public par des ampoules à led, moins énergivores mais l'investissement est important car il nécessite de changer les supports. Cette étude sera réalisée par le SDE24 qui financerait 35 % des frais, le reste serait à charge de la commune.

**N° 2020-09-03 lancement marché tranche 3 travaux église St Crépin.**

Sur proposition du maire et Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de restauration intérieure de l'église de St Crépin selon la procédure adaptée pour un montant de 145 789,00 € HT;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et le marché correspondant à l'issue de ladite consultation

**N° 2020-09-04 : création emploi agent de maitrise pour 2 agents suite à promotion interne**

Vu l'avis favorable émis le 16 septembre 2020 par la commission administrative paritaire et leur inscription sur liste d'aptitude

Le Conseil municipal, après délibération, DECIDE de CREER 2 postes d'agents de maitrise, à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2021.



## COMMUNE de SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUCET

- **Point sur le temps de travail des employés (cantine école)**

Le nombre d'élèves déjeunant à la cantine nous a amené à mettre en places 2 services. Ce qui implique une personne supplémentaire pour surveiller les enfants qui sont en récréation. Cette surveillance est actuellement assurée par un employé communal. (1 h30 par jour).

Le protocole ménage nécessaire pour lutter contre la covid prend plus de temps.

Les contraintes liées à l'amplitude horaire (12 max) et au nombres d'heures travaillées (10 max) nous imposent de revoir les emplois du temps des salariés.

- **Compte rendu des diverses réunions : communauté communes et syndicats**

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEZERE EN DORDOGNE (SMBVVD)

Syndicat composé de 5 communautés de communes. Un bureau d'études est chargé d'un état des lieux des cours d'eau affluents Vézère. Le nouveau président est Denis Cruzel.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION EAU POTABLE PERIGORD NOIR

Bureau : président Mr Pascal PRUNIS

### COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON

Lancement du PLUi. Le PLUi pourrait être validé en 2024.

Une modification du périmètre des bâtiments classés ou inscrits est à l'étude.

### **N° 2020-09-05 désignation des référents communaux pour l'élaboration du PLUi.**

Sont désignés : Christian LEYMARIE et Gérard TEILLAC.

### **Sécurité passage piétons devant l'école.**

Le conseil va réfléchir à la sécurisation du cheminement piétons devant l'école. Plusieurs pistes sont envisagées (zone 20, feu rouge,...).

### **Accès handicapés classe-cour d'école et cantine.**

La question de l'aménagement d'un accès PMR de la cour-cantine aux classes, se pose. La faisabilité d'un tel accès est à l'examen. (rampe, ascenseur...).

### **Avis stand de tir**

Le conseil municipal, donne un avis défavorable à la création d'un stand de tir sur la commune.

### **AESC2C**

La co-présidence est assurée par Mrs Eric SCANDELA (pour représenter la commune) et Guy COY (pour représenter les particuliers).

### **Grange du Poujol**

Un projet d'installation d'un boulanger bio dans une partie de la grange a été exposé aux élus. Le conseil municipal donne son accord de principe.

### **Chemins des lotissements**

Il est demandé que les chemins restés privés dans les lotissements soient repris par la commune. Le conseil va réfléchir aux conditions de reprise de ces chemins dans la voirie communale.

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance.